



**Nous vous prions de bien vouloir respecter les heures des activités d'été et de ne pas récupérer les enfants prématurément.**

Date : \_\_\_/\_\_\_/2025

Signature : \_\_\_\_\_

**Voici quelques informations importantes :**

- Veuillez remettre votre fiche d'inscription **jusqu'à 2 juin 2025** au plus tard.
- Pour des raisons organisationnelles aucune inscription ne pourra être acceptée après ce délai.
- Les plages marquées en couleur orange sont des plages fixes. Ces plages sont réservées aux activités d'été 2025. **Lors de ces plages, veuillez respecter les horaires svp.**

ATTENTION : Toute absence non justifiée aux activités d'été signalée après le délai d'inscription sera quand-même facturée sauf en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical.

- Les plages marquées EN GRIS se sont les plages habituelles de la Maison Relais. Toute annulation doit être signalée par écrit ( via mail) au plus tard pour le jeudi (12.00 heures) qui précède la semaine d'inscription. Passé ce délai, il ne sera pas possible d'en tenir compte pour la facturation.

Merci de votre compréhension.

Pour l'équipe éducative,

Jill Van Der Weken